



communiqué

Date **Le 25 janvier 1993**
Pour publication

N° 16

LES MINISTRES APPLAUDISSENT À LA DÉCISION AUSTRALIENNE SUR LE PORC CANADIEN

L'honorable Michael Wilson, ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, et l'honorable Charles Mayer, ministre de l'Agriculture, ont applaudi aujourd'hui à la décision de l'administration antidumping australienne (ADA), suite à laquelle le marché australien demeurera ouvert aux importations de viande porcine canadienne.

La décision en question confirme une constatation effectuée le 26 novembre 1992 par l'administration douanière australienne et rejetant les allégations des éleveurs de porcs australiens d'après lesquelles les produits canadiens auraient été injustement subventionnés et écoulés dans leur pays en-dessous du prix du marché, causant ainsi un préjudice à leur industrie. Les éleveurs australiens ont interjeté appel de cette constatation devant l'ADA, qui a rendu sa décision aujourd'hui.

«Bien entendu que nous sommes très heureux de ce résultat, a dit M. Wilson. Il corrobore notre position, à savoir que les allégations de l'industrie australienne n'étaient pas fondées dans les faits. Les exportations canadiennes de viande de porc canadiennes ne sont pas subventionnées et ne menacent pas l'élevage porcin australien. Nous comptons maintenir notre relation commerciale avec l'Australie, parce qu'elle est avantageuse pour nos deux pays.»

M. Mayer a ajouté : «Il s'agit d'une victoire pour les éleveurs de porcs canadiens. L'Australie accepte uniquement les importations de viande porcine en provenance de la Nouvelle-Zélande et du Canada. C'est un marché que nous avons conquis de haute lutte et que nous voulons garder.»